Le rôle du correspondant local de la Société des Hispanistes Français est central. C'est, en effet, lui qui, par son action et son implication, contribue à consolider les liens entre notre association et ses adhérents, au sein de son établissement. Les missions du correspondant sont diverses et les lignes qui suivent prétendent rappeler les principales d'entre elles.

Il appartient au correspondant local de la SHF de :

- diffuser auprès des membres (titulaires, vacataires, contractuels et doctorants) du département ou UFR de son établissement d'affectation, toutes les informations sur la vie ainsi que sur le fonctionnement de la SHF (appels à cotisation, élections, assemblées générales, organisation de colloques ou de journées d'étude par la SHF et appels à communication pour ces rencontres scientifiques).
- diffuser, le cas échéant, ces mêmes informations auprès des hispanistes exerçant dans d'autres UFR voire dans les grandes écoles de sa ville d'affectation.
- transmettre les bulletins annuels de cotisation, les récupérer accompagnés des règlements et envoyer l'ensemble, par courrier postal, à la trésorière de la SHF.
- envoyer au secrétaire responsable des correspondants de la SHF, à sa demande, la fiche locale détaillant la composition du département ou de l'UFR afin de mettre à jour régulièrement l'annuaire de la SHF.
- faire connaître les soutenances de thèse ou de dossier d'habilitation à diriger des recherches, ayant lieu dans l'établissement d'affectation et portant sur le domaine hispanique.

La SHF remercie les correspondants locaux pour leur investissement et pour leur précieuse collaboration.

Nantes, le 27 février 2015